

Commune d'ESSOUVERT
Procès-Verbal
Réunion du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 septembre à 19 h 30

Le conseil municipal de la Commune d'ESSOUVERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Essouvert sous la présidence de M. Henri AUGER, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2024

Présents : Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Véronique BLAIN, Sylvaine CADORET, Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY,

Absents excusés : Dominique BERTIN qui a donné pouvoir à Pierre GEOFFROY, Fabienne MENARD qui a donné pouvoir à Anne DURIEUX, Émilie RACAULT, Christiane VALAYER qui a donné pouvoir à Dominique BERNAZEAU, Patrick WAREMBOURG, Luc ZEMMOUCHE qui a donné pouvoir à Henri AUGER.

Secrétaire de séance élu : Gérard CONNAN

Nombre de Conseillers en exercice : 17
Nombre de Conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 15

Mr le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h30

Mr le maire propose de rajouter 1 délibération à l'ordre du jour : l'achat de panneaux de signalisation avec décision modificative au budget. Demande accordée.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 28 mai 2024.

Projet SEMIS :

Suite au refus du département Charente-Maritime de participer financièrement au projet de construction des 6 logements SEMIS (délibération du 9 avril 2024) sur notre lotissement Fief du Pin, la SEMIS a dû revoir son plan de financement. Elle demande à la commune la possibilité de rajouter une participation de 17 000€ en plus des 59 274,55€ déjà prévus, afin de voir aboutir le projet.

Ont voté pour : 7	Abstention : 3	Ont voté contre : 5
-------------------	----------------	---------------------

Convention avec ENEDIS :

Mr le Maire informe le conseil municipal de la convention de servitudes demandée par ENEDIS pour l'alimentation des bornes électriques sur l'aire de repos de La Benâte. Il s'agit d'établir à demeure 2 canalisations souterraines sur une bande de 1 mètre de large et environ 350 mètres de long sur la parcelle 040 B 0905 du bois des Essouverts à La Benâte. Enedis veillera à laisser la parcelle concernée dans un état similaire à celui qui existait avant son intervention et prévoit de verser une indemnité à la commune.

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Tableau des effectifs :

Suite à l'obtention du concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe d'une adjointe administrative, le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs de la collectivité en découlant à compter du 2 septembre 2024 :

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Vente de chemins communaux à un agriculteur :

Le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait d'un agriculteur d'acquérir 2 chemins communaux aux « grandes béguines » à ESSOUVERT. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour vendre ces 2

chemins à condition que l'acquéreur s'engage à prendre en charge tous les frais concernant cette affaire, soit les frais de bornage et les frais notariés. Le prix de vente du terrain est fixé à 1€ du mètre carré.

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Modules de Foot :

Le conseil municipal est d'accord pour relancer l'appel d'offre pour les modules du foot, le premier appel d'offre ayant été infructueux.

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Achat d'une tondeuse :

Achat d'une nouvelle tondeuse pour 879€ TTC

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Achat d'un combisystème :

Achat d'un combisystème avec élagueuse, taille-haie, débroussailleuse et rallonge acier de la marque Stihl pour un montant de 1566,12€ TTC.

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Réparation sur pilier de portail :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que lors de travaux d'éclairage public, un pilier de portail privé a été abimé. Suite à la réclamation de l'administré, le maire propose que la commune prenne en charge la réparation d'un montant de 744,00 € TTC.

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Convention avec la SNCF pour définition des prises en charge :

Dans le cadre de la « loi Didier », la SNCF propose une convention ayant pour objectif de définir la répartition des charges de maintenance des ponts de rétablissement.

La SNCF se propose de reprendre l'ensemble des charges de maintenance de la structure du pont comprenant : les fondations, les culées, les appuis et le tablier y compris l'étanchéité.

Seuls la chaussée, les trottoirs, les garde-corps y compris les murs bahut et les systèmes d'écoulement sur l'ouvrage, restent à la charge de la commune.

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Achat de panneaux de signalisation :

Mr le Maire présente 3 devis du Syndicat de voirie pour des panneaux de Police, panneaux de rues et panneaux directionnels afin de compléter ou remplacer la signalisation existante. Total des 3 devis : 1595,13€ TTC.

Cette opération nécessite une 2^{ème} décision modificative au Budget 2024.

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Questions diverses :

- Un point est fait sur la formation des agents techniques.
- Chantier de la maison de La Fayolle : réunion de chantier tous les jeudis. Il est signalé un devis supplémentaire pour la destruction de la terrasse avant le début des travaux.
- Une plaque « Square Alain Sudour » va être posée au parc de jeux de La Benête
- Point sur les différentes commissions :
 - Bâtiments, voirie et finances : les prochaines réunions sont fixées
 - Animation : octobre rose, repas des aînés du 16 novembre 2024

Salle Alliance : Pour le chauffage, la convention du contrat Granulés est reconduite et la modification des branchements gaz est terminée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Maire
Henri AUGER



Le secrétaire de séance
Gérard CONNAN

